

Communiqué de Presse

Marseille, le 15/10/2019

A l'heure des 3 réunions de clôture de la concertation publique #LNPCA à Toulon, Nice et Marseille, les CCI engagées en faveur d'un projet indispensable à l'attractivité et la mobilité durable, rappellent leurs attentes aux acteurs concernés et aux partenaires mobilisés.

Cette prise de position commune tend vers un objectif prioritaire : que le projet Ligne Nouvelle bénéficie au plus tôt d'une décision ministérielle ambitieuse, qui grave dans le marbre les avancées dont nos territoires ont besoin pour un développement harmonieux.

Cette contribution régionale sera défendue par Laurent Amar, membre élu CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, jeudi 17 octobre, en Préfecture de région.

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR Concertation, contribution, action !

- **POUR que le projet de Loi d'Orientation des Mobilités valide le strict respect du démarrage des travaux !** L'avenir de notre territoire régional, son développement économique, le bien-être de ses habitants, l'attractivité touristique se jouent là, maintenant : les aménagements des nœuds stratégiques de Marseille, Toulon, Nice ne doivent pas attendre au-delà de 2023
- **POUR qu'une mission de financement #LNPCA soit mise en place sans tarder afin de fiabiliser et accélérer le calendrier global !** Il faut se donner les moyens de booster le démarrage des travaux en phase 2 dès 2028 (et d'avancer le planning des phases 3 et 4) afin de faire basculer rapidement les pratiques de mobilité sur notre territoire régional
- **POUR qu'au plus tôt, la Métropole Aix Marseille Provence bénéficie d'une gare souterraine à St Charles et d'une 4^e voie dans la vallée de l'Huveaune !** Seule la réalisation d'un réel RER métropolitain constituera le saut qualitatif en matière de mobilité.
- **POUR que les travaux dans le Var s'accompagnent bien d'un principe de « navette toulonnaise » autour de la métropole !** Une condition sine qua non pour renforcer véritablement les mobilités du quotidien.
- **POUR que les aménagements prévus en phase 2 dans les Alpes-Maritimes soient avancés en phase 1, en complément de la réalisation de la gare Nice Aéroport.** Ils sont indispensables pour accroître le service TER en heure de pointe et vraiment désengorger le nœud azuréen.

Contacts presse

CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur : Valérie Marquet 06 16 800 444 / valerie.marquet@paca.cci.fr
CCI Marseille Provence : Stéphanie Gaudreault 06 30 38 37 42 / stephanie.gaudreault@ccimp.com
CCI Var : Sabrina Fouques 04 94 22 89 67 / sabrina.fouques@var.cci.fr
CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques 06 79 75 59 61 / catherine.jacques@cote-azur.cci.fr